

# BULLETIN

## DU

# Syndicat Central des Agriculteurs

## DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Compte de Chèques Postaux  
N° 6.015 — NANTESLes Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 2 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN BULLETIN  
PARAITRA LE 20 SEPTEMBREA vendre dans les bureaux du Syndicat :  
Poudre Saint-Eloi remplaçant le chaulage des grains de semences, 1 fr. le paquet pour 1 hectolitre de grains.

## LA SITUATION

### LES ENGRAIS

Nous avons déjà invité nos adhérents à ne pas attendre la seconde quinzaine de septembre pour nous passer leurs commandes d'engrais en vue des ensemencements d'automne. Nous en avons déjà reçu un certain nombre, et nous serions heureux de les voir arriver promptement, surtout celles qui nous parviennent par l'intermédiaire de nos agents et qui comprennent toujours un assez gros tonnage.

### Cyanamide

Nous avons signalé dans le bulletin qui donnait les prix des engrais (n° 14 du 19 juillet), que pour les engrais azotés nous ne pouvions disposer aux prix indiqués que d'un tonnage restreint. Nous pourrions fournir en plus de la cyanamide granulée SPA, une certaine quantité de cyanamide *Ensac* dont le mode d'emballage — le nom l'indique, *en sacs* — revient à beaucoup moins cher que celui de la cyanamide SPA, livrée en fûts — d'où une différence notable du prix. Actuellement la différence, 2 fr. par 100 kilos est peu de chose, mais comme il ne nous reste qu'une quantité peu importante de SPA, il faudra bien que nous acceptions un prix beaucoup plus élevé pour un nouveau marché, prix qui sera certainement de 15 fr. et plus peut-être, supérieur à celui donné par nous au tableau du prix des engrais.

### Nitrate de Soude

En nitrate de soude dont à cette époque il ne nous est demandé que quelques sacs de temps en temps pour emplois spéciaux, nous n'osons prendre position. Les importateurs se sont coalisés pour établir des prix avec des majorations successives pour les divers mois où la demande bat son plein. Mais l'intensité ou la rarefaction de la demande peuvent très bien modifier l'allure générale du marché. Comme la question se double, pour nous Français, de la grave question du change, il est difficile d'augurer quoi que ce soit au point de vue des cours probables en décembre-janvier.

### POIDS DES SACS DE NITRATE

L'Association des producteurs et importateurs de nitrate de soude a décidé que dorénavant les sacs seront ajustés à

l'embarquement sur le poids brut de 75 k. Nos syndiqués et nos agents voudront donc bien tenir compte que c'est sur le poids brut de 80 k. que seront livrés tous les nitrates de soude, broyés ou non, qui nous seront demandés en sacs réglés. Si au cours des livraisons nous constatons que les toiles ne peuvent contenir les 80 k. contenus, nous en avertirons aussitôt les intéressés et nous ramènerons le poids à 75 kilos.

### Nitrate de Chaux

Nous n'avons qu'une très petite quantité de nitrate de chaux à notre disposition, aussi engageons-nous ceux de nos syndiqués qui auraient l'intention de nous en demander pour décembre-février, à nous dire les quantités qu'ils désirent se procurer pour que nous puissions nous-mêmes les fixer sur le prix demandé.

### Ecole d'Agriculture de Pétré

Des places restant disponibles, l'Ecole d'Agriculture de Pétré peut admettre, sans examen, des élèves âgés de 13 ans, au moins.

Les candidats qui sollicitent des bourses subiront les épreuves du concours lors de la rentrée.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. Touchard, directeur de l'Ecole, à Pétré, par Sainte-Gemme-la-Plaine (Vendée).

### La Révision des Évaluations foncières en 1924

En exécution de la loi fiscale du 22 mars 1924 l'Administration des Contributions Directes va procéder dans toutes les communes, pendant les trois derniers mois de l'année, à une nouvelle révision « exceptionnelle » des évaluations foncières.

Ce travail sera exécuté conformément aux prescriptions de la loi du 29 mars 1924, art. 8. Les tarifs des évaluations et le classement des parcelles par nature et par classe seront établis dans chaque commune par le contrôleur des Contributions Directes assisté du Maire et de 5 classificateurs propriétaires fonciers, dont 2 au moins habitant hors de la commune, choisis par le Préfet sur une liste de 10 noms proposés par le Conseil municipal, plus un classificateur propriétaire de bois quand la commune en contient 100 hectares.

Nous ne saurions appeler trop vivement l'attention de tous ceux de nos adhérents qui sont maires ou vont être nommés classificateurs (et ils sont nombreux) sur la gravité des conséquences de l'opération qui va être faite.

Les nouvelles évaluations, dit la loi du 22 mars 1924, serviront de base à l'impôt à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1926.

D'une part, en effet, les nouvelles évaluations de valeur locative des terres formeront après déduction du cinquième pour

frais d'entretien, le revenu matriciel inscrit au cadastre, sur lequel porte l'impôt foncier. D'autre part, l'impôt sur les bénéfices agricoles est tout entier basé sur la valeur locative des terres à laquelle il est fait application de coefficients variables pour la détermination forfaitaire du bénéfice de l'exploitant.

Le principal de l'impôt foncier fixé à 4 % du revenu matriciel en 1914, porté à 5 % en 1917, à 10 % en 1920, a été relevé à 12 % en mars dernier, soit exactement triplé depuis 10 ans. Si donc, comme on le dit, les agents des Contributions Directes, pour aller vite et frapper fort, ont pour mission générale de demander le doublement des tarifs actuels des évaluations, et partant des revenus imposables, l'impôt financier de 1914 se trouverait sextuplé en 1926.

Aucun autre impôt cédulaire n'a subi une telle majoration !

Quant à l'impôt sur les bénéfices agricoles, le doublement des évaluations aurait pour effet de faire disparaître en grande partie la catégorie des petits exploitants exempts de la taxe comme ne réalisant pas 1.500 fr. de bénéfices forfaitaires.

Il appartient aux maires et aux classificateurs ruraux de lutter énergiquement contre des prétentions aussi exagérées.

Par bien des gens qui ignorent tout de la vie agricole, on entend dire : « La terre rapporte beaucoup et ne paie presque rien. » Ils ne considèrent que le prix élevé de la vente des produits agricoles : le rendement brut. Ils ne tiennent aucun compte des frais toujours croissants de la culture, du matériel, des engrais, des taxes communales, des droits d'enregistrement, des réparations aux bâtiments, de l'entretien des chemins, des dépenses aussi variées que lourdes dans leur total, qui viennent en fait, pour tout exploitant se donnant la peine d'établir des comptes, réduire dans une très large mesure le bénéfice apparent.

Dans un prochain numéro nous donnerons quelques précisions sur le mode d'évaluation des valeurs locatives — et les soins à apporter au travail de révision.

Bornons-nous quand à présent, à rappeler à nos amis l'importance de leur mission.

L. L.

### LE PRIX DU PAIN

On verra, d'autre part, que le Gouvernement s'est occupé du prix du pain au cours d'un Conseil des ministres tenu spécialement à cet effet. Il n'a pu que constater le jeu de lois économiques inéluctables exposées maintes fois ici par le rédacteur en chef de ce journal. Quand la récolte nationale est déficitaire et qu'il faut faire appel à la récolte de l'étranger, inférieure elle-même dans les principaux pays exportateurs, le prix du blé augmente et, par suite, celui des farines.

On ne peut qu'avoir recours à des palliatifs dont l'efficacité est très restreinte. C'est ainsi que le Conseil des ministres a décidé de faire porter le taux de blutage du blé de 75 à 78 %, ce qui permet-

tra sans doute de limiter nos importations dans une certaine mesure, mais les cours ne seront pas modifiés de ce fait.

La note à laquelle nous faisons allusion et que nos lecteurs trouveront plus loin, informe, sous une forme discrète, mais suffisamment explicite, l'opinion publique des causes réelles de la hausse du blé.

« La hausse du pain provient pour une grande partie, dit-elle, de la hausse des blés d'importation qui sont encore nécessaires à l'alimentation de la France. »

Cette constatation officielle du Conseil des ministres permet aux agriculteurs de se défendre contre les attaques injustifiées dont ils sont l'objet.

(Agriculture Pratique).

### Le Gouvernement et la Vie chère

Le Conseil des ministres du 9 août a étudié les questions relatives au prix de la vie et spécialement au prix du pain. Étaient présents : les sous-secrétaires d'Etat, M. Juillard, préfet de la Seine, encore en exercice ; M. Félix Laurent, inspecteur général de l'Agriculture, et M. Trémaux, délégué du ministère des Finances, qui représentait M. Clémentel.

Voici la note qui a été remise à la presse :

« Le Conseil s'est occupé de la vie chère, spécialement du prix du pain.

» L'examen de la question a démontré que la hausse du pain provenait pour une grande partie de la hausse des blés d'importation qui sont encore nécessaires à l'alimentation de la France, malgré l'importance de la dernière récolte. Le Conseil a décidé de demander au Sénat le vote d'urgence du projet de loi sur la taxation des farines, projet adopté par la Chambre.

» Le ministre du commerce est chargé de vérifier si dans le calcul du prix actuel de la farine, les circulaires antérieures étaient rigoureusement appliquées, notamment en ce qui concerne les prix des issues et des succédanés, le placement et le camionnage de la farine.

» D'autre part, le Conseil a décidé de porter le taux du blutage du blé de 75 à 78 %, cette différence ne pouvant avoir d'action appréciable sur la qualité du pain et devant assurer une baisse dans les conditions actuelles du marché.

» Le ministre du Travail a été invité à poursuivre l'application du repos hebdomadaire collectif dans la boulangerie, par la fermeture des boulangeries un jour par semaine, ce qui, dans les villes comme Limoges où cette mesure a été réalisée, a apporté une appréciable économie de pain portant simplement sur le gaspillage.

» Enfin, l'Administration des Finances vérifiera la qualité des farines provenant des blés admis sous le régime de l'admission temporaire pour éviter toute substitution et spécialement l'exportation frauduleuse des farines de blés indigènes.

» L'examen de la question sera poursuivi dans des réunions ultérieures. »

## Semences de Blé

Il y a environ un an, on pouvait croire que le commerce des semences de blés s'engageait résolument dans une excellente voie ; des blés, qui jusqu'alors avaient porté des numéros, reprenaient leur nom véritable ; le démarquage paraissait condamné, et quelques coups cinglants infligés à des vendeurs peu scrupuleux, inspiraient une crainte salutaire. Dans les milieux officiels, on s'était ému : un registre des plantes nouvelles allait fonctionner, le catalogue des blés existants était en voie d'établissement, rien n'allait plus apparaître qui ne soit aussitôt dépisté et identifié.

D'autre part, un joli mouvement se dessinait de tous côtés : des sélectionneurs anciens reprenaient courage, des nouveaux, pleins de zèle, descendaient dans l'arène, et les visites agricoles se multipliant, on prenait contact avec les obtenteurs de blés, on espérait dans les nouvelles créations.

Faut-il qu'aujourd'hui, ce mouvement soit compromis ? et, au risque de causer quelques mécontentements, n'est-il pas utile de revenir sur la question ? C'est que des faits assez graves ont été enregistrés cette année ; des démarcheurs plus nombreux ont parcouru les campagnes ; je passe sur les blés plus ou moins extraordinaires qui ont été présentés : il s'agit de séduire quelques cultivateurs, l'un s'inscrit pour une balle, l'autre pour deux, et peu à peu, le carnet se remplit de commandes ; des noms connus apparaissent de temps en temps, inspirant confiance aux hésitants.

Parmi les choses extraordinaires qui sont tombées sous mes yeux, je note ceci : le blé *Pousse-partout*. En juillet 1914, dans un département de l'Est, j'avais déjà rencontré cette « variété », il s'agissait tout simplement du Bon Fermier ; on le recommandait alors comme blé à grand rendement, bon pour toutes les terres et tous les climats ; les noms les plus flatteurs lui étaient donnés pour étendre ses chances d'expansion. Ah ! je sais bien que c'est un moyen certain, la nouveauté plaît, et il est plus facile de vendre 20 ou 30 fr. de plus n'importe quoi sous un nom extravagant, qu'un bon et honnête blé bien sélectionné, mais qui est déjà connu. Le *Pousse-partout* d'avant-guerre avait donc rencontré des adeptes.

Cette fois, la même épithète désigne autre chose ; tout simplement un mélange de blé. On ne s'est pas fait faute de recommander les blés en mélanges, afin d'obtenir quelque sécurité dans les rendements. Henry de Vilmorin, dans son bel ouvrage *Les meilleurs blés*, après avoir expliqué pourquoi les mélanges de blés sont à employer, donna déjà quelques formules applicables à divers cas. A plusieurs reprises, nous avons eu l'occasion de dresser des types de mélanges. L'idée a séduit un vendeur, et il assure ses clients d'une bonne récolte grâce à cette association. Adroitement d'ailleurs, il préconise de ne pas semer le produit obtenu « à cause de l'hybridation forcée... » (sic) et il faudra passer une nouvelle commande en 1925.

Dire qu'un mélange réussit est exact, mais pourquoi ne pas indiquer ce qui entre dans la constitution du mélange ; ne va-t-on pas infliger la même composition aux acheteurs de l'Est, à ceux du Centre et du Midi ; quelles belles surprises se ménagent les acheteurs qui se sont laissés prendre. C'est la porte ouverte à tous les trafics possibles. On a voté jadis une loi pour obliger les marchands d'engrais à annoncer la teneur en éléments fertilisants ; on demande les mêmes garanties en matière d'engrais composés ; va-t-on laisser les cultivateurs payer 20, 30, 40 fr. au-dessus du cours ce genre de semences.

Mais il y a aussi bien, dans un rayon différent. On a beaucoup parlé de blés obtenus par hybridation ; les Vilmorin, pour ne citer qu'eux, ont rendu des services considérables au pays, en offrant successivement à la culture Dattel, Trésor, Bon Fermier, Hâtif Inversable, Alliés, Paix, Vilmorin 23, etc. Chacun de ces hybrides a été le fruit de longues années de travail ; 10, 12, 15 ans se sont écoulés avant qu'un hybride fût présenté aux agriculteurs.

Actuellement, à Noisy, dans les champs d'essais de M. Schribaux, à Verrières encore, à Carignan, chez M. Denaille, à Coulommiers, chez M. Tournier, à Orgerus, chez M. Camille Benoist, à Cloches, chez M.

Jacques Benoist, à la Coopérative de Montfort-l'Amaury, à Soual (Tarn), chez M. Charles de Carbonnières, etc. — je m'excuse de ne citer que les champs visités — partout, on cherche, et ces opérateurs délicats, ainsi que leurs collaborateurs, savent trop combien une réputation se perd en sortant n'importe quoi, pour se hâter.

Peut-être tous ces messieurs n'ont-ils pas la manière, car ils ont trouvé leur maître. Je lis quelque part qu'une maison « exécute sur demande des hybridations de blés, variétés désignées ou fournies par la demande ». Est-ce sérieux ? Peut-on abuser du public de la sorte ? Je n'imagine pas que l'on demande au client d'attendre 10 ans avant d'avoir le résultat désiré ; et alors, que recevra l'acheteur qui a passé en 1924 la commande d'un hybride pour 1925 ; il est probable que ce nouvel hybride portera sinon le nom du client, du moins rappellera le nom de sa ferme, quel succès ! Il y a peu de semaines, à Noisy, devant les agriculteurs conviés à prendre part à un voyage d'études par la Compagnie du Midi, M. Schribaux, montrant la belle série d'hybrides qu'il étudie avec M. Maylin, prévoyait que dans quelques années, on se trouverait en présence de nombreux hybrides et il recommandait de faire des essais. Quelle distance n'y a-t-il pas entre ce travail honnête largement présenté à tous, et ces opérations louches basées sur la crédulité et l'ignorance.

Il est grand temps que la Commission dont j'ai d'ailleurs l'honneur de faire partie, reprenne ses travaux. Il en est des ennemis du porte-monnaie du cultivateur comme de tous les ennemis possibles et imaginables ; on est tranquille un instant, on s'endort confiant, les travaux paisibles reprennent leur cours. Pendant ce temps, l'agression se prépare, et celui qui a été attaqué sournoisement reçoit toujours quelques horions. Si l'on veut que le cultivateur produise davantage, il faut que son travail soit protégé, et par ricochet, le travail de ceux qui lui préparent des moyens nouveaux, le sera également.

L. BRÉTIGNIÈRE,  
Professeur à Grignon.

(Agriculture Pratique).

## LE ROLE DE LA SÉLECTION EN AGRICULTURE

(SUITE)

Pour la production beurrière, dans la première section, le premier prix a été obtenu par la vache qui avait donné le plus fort rendement en lait ; elle a fourni en 48 heures 2 kil. 328 de beurre, c'est-à-dire qu'un peu moins de 20 litres de son lait a été suffisant pour produire un kilo de beurre.

Dans la deuxième section (vaches adultes), la vache classée première a fourni en 48 heures 2 kilo 979 de beurre.

Evidemment, si nous n'avions que de telles vaches donnant trois livres de beurre par jour, nous serions de très heureux agriculteurs et nous ferions fortune rapidement. Ce sont, bien entendu, des cas exceptionnels, des records que je vous cite. Mais ces records, le contrôle laitier permet de les mettre en évidence et démontre le grand intérêt qu'a l'éleveur à conserver les produits, taureaux et génisses, de telles vaches pour en conserver la descendance.

Pour les poules, la sélection donne des résultats non moins intéressants. Evidemment, à cette époque de l'année, la maîtresse revient de sa tournée pour dénicher les œufs, le panier bien plein, mais sait-elle combien d'œufs donne chacune de ses poules ? Elle en a qui lui en donnent 50 par an, d'autres peut-être 150 ; il y en a qui sont loin de payer la nourriture qu'elles consomment, d'autres qui laissent un beau bénéfice ; pourquoi ne pas conserver que celles-là ? Les concours de ponte, la méthode des nids trappes, permettent, ici encore, la sélection, le choix judicieux de bonnes pondeuses.

Nous avons vu en Pologne, dans le voyage dont je vous parlais, ce que peut donner la sélection appliquée aux carpes peuplant les étangs et alors on obtient des rendements énormes des étangs : 400 à 500 kilos de carpes par hectare et par an.

Ce n'est évidemment pas en un jour, en une année que l'on peut réaliser dans sa ferme, pour toutes les cultures, pour tous les élevages, cette sélection, le choix de la plante, de l'animal, capables d'assurer le maximum de produits ; mais il faut y tendre, et il ne faut pas chercher à aller trop vite. Les progrès de l'agriculture demandent du temps, et voulez-vous maintenant me permettre, en terminant, cette trop longue causerie, d'essayer de vous prémunir contre un réel danger qui menace surtout les agriculteurs trop pressés et qui croiraient pouvoir résoudre tous les problèmes par de l'argent uniquement.

**Précautions à prendre.** — Parce que la sélection présente de si grands avantages, de tous côtés surgissent des sélectionneurs qui n'ont de sélectionneurs que le nom qu'ils usurpent sans aucune qualité, et dont les produits ne proviennent d'aucune des opérations que cette méthode rigoureuse, continue, longue, de la sélection vraie exige.

Ils s'entourent, en outre, pour placer leurs produits, de courtiers auxquels ils ne reconnaissent qu'un mérite, celui de vendre, de vendre beaucoup et cher, n'importe quoi.

Ces courtiers passent dans les campagnes, avec des échantillons magnifiques de blé, d'avoine, d'orge, de pommes de terre, de betteraves, échantillons qui ne signifient rien, car il est toujours facile de prélever dans un tas de beaux grains de blé, d'obtenir, par une culture artificielle, de gros tubercules de pommes de terre, de grosses racines de betteraves. Ce dont il faudrait être assuré, c'est ce que donneront ces grains de blé, d'avoine, etc.

**Qu'est-ce que la semence sélectionnée ?**

— La semence sélectionnée, généalogique, est celle qui provient de plantes ayant les qualités voulues et la faculté de transmettre ces qualités à leur descendance.

Donc, ne jamais se fier aux offres qui peuvent vous être faites par n'importe qui.

En second lieu, toute plante sélectionnée, blé, vigne, pommes, etc., tout animal sélectionné, par ce seul fait qu'il est sélectionné, n'est pas, pour cela, à conseiller partout, dans toutes les régions et dans toutes les fermes, parce que cette plante, cet animal, peuvent très bien ne pas être adaptés au milieu, c'est-à-dire convenir pour telle ou telle ferme, étant donné le climat, la qualité des terres, la culture plus ou moins avancée, intensive, que l'on suit.

Il ne vous viendrait pas à l'idée de prendre dans votre région un cépage dont les raisins exigent le chaud soleil des bords de la Méditerranée pour mûrir.

Voici un blé excellent pour la région brumeuse du Nord, de l'Angleterre, du Danemark, où la moisson peut n'avoir lieu qu'en septembre ; transportez ce blé, qui donne 40 quintaux dans ce milieu, dans votre région et plus au sud, ce blé échaudera, sera saisi par la chaleur avant complète maturité, ne donnera que de petits grains retraités et en petit nombre.

Prenez un beau taureau Schwytz, qui fait merveille dans les troupeaux vivant aux hautes altitudes des Alpes. Est-ce là l'animal sélectionné qu'il vous faut introduire en Bretagne ?

Il y a donc la plus grande attention à apporter au choix de la variété, de la race que vous pouvez introduire dans vos exploitations. Votre Directeur des Services agricoles, votre Directeur de la Station agronomique, les présidents de vos Sociétés d'agriculture, de vos Syndicats, vous indiqueront ces variétés, ces races adaptées à vos milieux ; c'est donc à eux qu'il convient de vous adresser pour réaliser les améliorations qui vous procureront les progrès que nous devons souhaiter dans votre intérêt et dans l'intérêt général du pays, pour la prospérité toujours plus grande de votre agriculture, de votre région bretonne et de notre chère France.

H. HITIER.

## La Question des Œufs

Monsieur le directeur,

Dans votre numéro du 30 août, j'ai lu avec satisfaction la rectification de M. A. G. qui s'imposait à l'article « La question des œufs », traité dans votre numéro des

24 et 25 août. C'est surtout notre région de l'Ouest (Vendée et Deux-Sèvres), qui souffre le plus de la prohibition de l'exportation des œufs. Cette région s'était, en effet, bien longtemps avant la guerre, spécialisée dans la production de l'œuf si recherché par la clientèle anglaise. Pour obtenir ces magnifiques œufs nos fermières ont dû, pendant des années, procéder à de sérieuses sélections. Elles étaient encouragées en cela par tous les expéditeurs-exportateurs et surtout par la grande différence de prix qui s'établissait sur nos marchés entre le bel œuf roux frais et l'autre blanc, très souvent mal soigné et délaissé. Là aussi les effets de la guerre et après ceux des taxes, prix normaux, se firent très durement sentir, enfin, après de laborieux efforts et la reprise de l'exportation il nous était permis de supposer qu'en 1924, la production serait considérable. Les prix qu'obtenaient à Londres, en fin d'année, nos bons œufs étaient tels que nos fermières réalisaient de beaux profits et ne songeaient qu'à augmenter de plus en plus leur basse-cour. Nous reprenions en même temps notre place sur le marché anglais et tout le monde s'en trouvait bien quand tout à coup le fameux décret de prohibition. L'effet ne pouvait s'en faire sentir immédiatement sauf peut-être pour le change, mais maintenant nous pouvons prévoir ce qu'il adviendra l'an prochain sans vouloir être pessimiste. Je ne suis point qualifié pour examiner tous les effets heureux ou malheureux produits par la prohibition, mais je peux toutefois annoncer que dans notre région, les fermières sont désenchantées, le grain et ses succédanés sont trop chers, l'œuf coûte plus qu'il ne rapporte, aussi peu ou pas de couvées, les poules et poulettes qui pondraient cet hiver ou au printemps prochain seront sacrifiées et se portent au marché. Conclusion, les œufs seront plus rares et plus chers sans exportation l'an prochain qu'ils ne l'auraient été avec une sortie libre ou taxée à 10 ou 15 % pendant toute l'année 1924. Avec des droits de sortie seuls nos beaux œufs auraient peut-être pu être exportés et cela n'eût pas fait grand tort au consommateur parisien. Nous voyons d'ailleurs cette anomalie. Pendant qu'à Londres, les œufs roux se payent beaucoup plus chers que les blancs, à Paris on a coté officiellement la semaine dernière les œufs de Picardie 570 à 590 le 1.000 pendant que les roux valaient 480 à 550.

De plus, pourquoi faut-il qu'il y ait deux poids, deux mesures ? Si le consommateur est intéressant, le producteur ne l'est-il pas ? Pourquoi brimer l'un pour faire plaisir à l'autre. L'agriculteur devrait d'ailleurs pouvoir exporter ses produits tout aussi bien que l'industriel ses machines. On laisse bien sortir nos belles voitures automobiles pour importer des « Ford », il n'y a pas de raisons qu'on ne laisse pas sortir nos beaux œufs bruns (objet de luxe aussi) pour en importer au besoin d'autres de consommation plus courante. Comme le dit avec tant d'à-propos M. A. G., tout le monde s'en trouverait bien.

Recevez, etc.

R. B.

(Bulletin des Halles).

## L'ENTENTE

entre les industries françaises et allemandes de la Potasse

Du *Frankfurter Zeitung* :

Comme premier résultat tangible de l'atmosphère plus favorable entre la France et l'Allemagne, l'accord depuis longtemps désiré entre l'industrie française d'Alsace et l'industrie allemande de la potasse est enfin réalisé. Le Syndicat de la Potasse est tombé d'accord avec la Société représentant les usines alsaciennes de potasse pour signer une convention à long terme pour la vente et la propagande de la potasse aux Etats-Unis. A vrai dire, une partie seulement du monde des affaires semble comprise dans une réglementation générale ; néanmoins, on espère ne pas en rester là, car il est dans la nature des choses que la base d'accord soit graduellement élargie pour en arriver à une collaboration complète des industries de la potasse des deux Etats intéressés.

(A suivre.)

# LES RÉCOLTES OFFRES ET DEMANDES

## CÉRÉALES

Le mois d'août a été déplorable pour nos récoltes de céréales, surtout dans l'Est et le Nord où la moisson est toujours plus tardive que dans notre région. Si nous avons eu un temps peu favorable pour les battages qui sont loin d'être terminés du reste, nous avons pu faire la moisson et la rentrée des gerbes dans d'assez bonnes conditions et nos blés sont en général assez secs.

Mais dans le Nord et l'Est, beaucoup de gerbes ne sont pas encore rentrées, parfois même la moisson n'est pas finie et on assure que des blés et des avoines restant non coupés ont déjà commencé à germer.

Avec une récolte déjà peu satisfaisante, nous aurons de plus des blés humides, de qualité inférieure. Aussi la demande est-elle active dans les pays à battage précoce et où on a pu travailler dans des conditions possibles, en vue d'envois vers le Nord et l'Est. Malheureusement les prix élevés des transports sont un facteur fâcheux dans le prix du revient du rendu dans ces régions peu favorisées.

La demande a fait raidir les prix. La minoterie de la région a repris ses achats, et jusqu'ici le prix de 100 fr. a été généralement pratiqué.

La nécessité de fournir d'autres régions et rapidement fait raidir les prix et dans les pays plus rapprochés des zones du Nord et de l'Est on a pratiqué couramment les prix de 104 à 105 fr. pour marchandise bien sèche, loyale et marchande. Ces prix diminuent avec l'écart de la distance kilométrique à parcourir par la marchandise pour arriver aux moulins acheteurs. On parle de 102.50 pour le Maine-et-Loire.

Les avoines sont également très demandées, la récolte ne donnera pas ce qu'on en pensait. En Bretagne on tient 72.50 à 73. Dans le centre on paie 2 fr. de plus.

Les orges ont considérablement monté, n'étant pas maintenues par les offres de l'Algérie dont la récolte a été très réduite. Celles de la Sarthe valent 103-104 fr. En orge de Tunisie on a traité à 91-92 fr., franco Dunkerque par lots importants.

Les seigles ont un marché assez étroit. En provenance de l'Orléanais on a payé 88-89 fr. gares départ.

En sarrasin, la récolte laisse aussi beaucoup à désirer. Après avoir payé 90-91 fr. départ Bretagne grands réseaux, il a fallu aborder des prix plus hauts.

La température bien meilleure dont nous jouissons depuis 3 ou 4 jours aura peut-être une influence sur les cours, les battages se faisant par temps sec, pouvant donner une plus grande quantité de bonne marchandise sèche, saine et propre.

## VINS

Si la température se continue favorable, nous aurons peut-être une récolte passable et une qualité convenable. Celle-ci aura alors une influence sérieuse sur les cours qui seront pratiqués à la vendange.

Il ne nous revient pas que les prix lancés par le commerce au début d'août aient fait l'objet de transactions quelconques. Il est encore trop tôt pour préjuger des résultats tant au point de vue quantité que qualité. La réserve nous paraît tout indiquée en la circonstance, d'ici quelque temps tout au moins pour les producteurs.

Il y a assez de fûts disponibles dans le vignoble à la suite des achats forcés et importants de futailles faits pour la récolte de 1922, et nous ne doutons pas que dans chaque commune les récoltants ne puissent trouver autour d'eux les fûts qui pourraient leur manquer. Nous sommes certains que des publications faites le dimanche sur les places après les messes tant par les demandeurs que par les détenteurs de fûts seraient suivies de prêts gratuits ou de locations peu onéreuses, la futaille se conservant mieux remplie de vin dans un cellier que vide dans un magasin ou un grenier. Chacun trouverait ainsi son avantage.

Prix des insertions : 1.50. (3 lignes maximum).

### OFFRES

108. — A vendre chaudière à distiller montée sur roues, avec brasseur, chauffe-vin et rectificateur. Bon état.

109. — A vendre fusil à broche, calibre 16. Bon état.

110. — A vendre jeunes chiens policiers, très bonne race.

111. — A louer, chasse de Limaro, à 4 kilomètres d'Abbaretz, libre en septembre, 161 hectares d'un seul tenant, 11 hectares de bois.

112. — A vendre une charrette anglaise pour double poney.

113. — A vendre cheval 6 ans, grande taille, très doux, habitué à tous travaux agricoles.

114. — A vendre 40 barriques très bon muscadet. Prix après dégustation.

115. — A vendre beau chien pointer moucheté, 3 ans, bonne origine, arrête, rapporte, bonne quête, docile.

116. — A vendre jument rouanne, 9 ans, 1 m. 58 à 1 m. 60, habituée à tous travaux, bien attelée, trotant bien, peur de rien, 2.500 fr.

117. — A vendre pour semence blé hybride de la paix (Vilmorin) 120 fr. les 100 kilos gare départ.

118. — A vendre pompe aspirante et refoulante, marque Audemais. Débit 10 mètres cubes à l'heure. Etat neuf.

119. — A vendre breack tapissière, 6 places intérieur. Bon état. 700 francs.

120. — Fermes à louer, sises à 13 kilomètres de Nantes, routes de Vannes.

121. — A louer présentement à prix d'argent, une borderie de 4 à 5 hectares, sise à Bouguenais et pouvant convenir à l'exploitation maraîchère.

122. — A vendre torpédo Renault 1923, 6 HP., 3 places, roulé 1.000 kilomètres, amortisseurs avant et arrière, pneus confort arrière : 12.500 fr. S'adresser à M. Durance, à Bel-Air, Saint-Etienne-de-Mont-Luc.

123. — A vendre beau pointer 2 ans ½, arrête, mais ne rapporte pas. Grande quête, nez puissant, 300 fr.

124. — A vendre beaux canards de Rouen. 45 fr. le couple.

125. — A vendre 25 barriques vides d'un et plusieurs vins, cerclées en fer (Nantaises et Nimoises).

126. — A vendre ou à louer, propriété aux environs de Nantes, comprenant habitation, terres, bois, prés et vignes, chasse.

127. — A vendre Alambic, système Derooy, bon état, pouvant distiller 4 à 5 barriques par jour.

128. — A vendre cuve cimentée et verrière d'une contenance de 84 hectolitres. Transportable.

129. — A vendre 450.000 beaux plants de vigne greffés et producteurs directs recommandés, prix défiant toute concurrence, authenticité et sélection garanties. S'adresser à M. E. Girault, viticulteur, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne) ; 60 hectares vignobles et pépinières. Commandes et expéditions soignées. — Catalogue prix courant sur demande.

130. — A vendre : 1° Petit briquet, 2 ans ½, très lançant, 250 fr. ; 2° 1 chienne couchante Irisch, 2 ans, n'ayant chassé qu'au marais, arrêtant et rapportant. A l'essai, 350 fr.

### DEMANDES

Beaucoup de propriétaires, membres du Syndicat, cherchent actuellement de la main-d'œuvre agricole ; nous serions heureux de leur donner satisfaction, mais nous nous heurtons au plus gros des obstacles : « La pénurie de cette main-d'œuvre. »

Si, parmi nos adhérents plus heureux parce qu'au complet comme personnel, il en existait pouvant nous aider dans notre tâche en nous fournissant quelques indications sur des disponibilités de personnel, nous leur en serions reconnaissants.

Nous recevons à nos bureaux tous renseignements ainsi que les adresses de personnel (célibataires ou ménages) que l'on aurait à nous communiquer.

43. — On demande pour propriété au Loroux-Bottreau, un ménage, le mari jardinier cultivateur, la femme basse-cour et lessive, libre le 1<sup>er</sup> octobre.

44. — On demande un ménage pour travaux de culture, jardinage et vigne, aux environs de Nantes, la femme non-occupée.

46. — Famille cultivateurs, 4 personnes, cherche, pour la Toussaint 1925, ferme à prix d'argent, 7 à 15 hectares, près Nantes.

47. — On demande pour propriété campagne, gardien, de préférence marié.

48. — On demande à louer cellier ou magasin, région coteaux de la Sèvre, pour entrepôt de vins.

49. — On demande pour propriété à Donges (Loire-Inf.), ménage de cultivateurs, homme jardinier, cocher, femme peu occupée. Bonnes conditions. S'adresser à M. Poumier, La Hélandière, Donges.

Le Gérant : Th. PIGRÉE.

## Chaux pour l'Agriculture

**Chaux de Montjean**  
Grosse chaux, en belle pierre blanche ..... 75 »  
Chaux menue, ou cendre de chaux ..... 35 »  
Chaux agricole, mélangée..... 72 »  
Chaux blutée livrée en sacs de 35 kilos..... 85 »  
Sacs facturés, mais repris même prix.  
Les 1.000 kilos sur wagon départ  
Poids de l'hectolitre de grosse chaux, 92 à 95 kilos. Pureté : 90 % de chaux pure.

**Chaux grise de Saint-Pompain**  
(Deux-Sèvres)  
59 fr. le mètre cube, franco gares Vendée, grands réseaux.  
60 fr. le mètre cube franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Sud de la Loire.  
62 fr. le mètre cube franco toutes gares Loire-Inférieure, grands réseaux, Nord de la Loire.  
Poids du mètre cube, environ 7 à 800 k.

## Cours des Marchés de gros

Sauf variations et à titre de renseignement

### GRAINS ET FARINES

Nantes, le 5 septembre.

		PRIX DES 100 KILOS	
Froment.....	1924	100 à 102	
Seigle.....	»	88 à 90	
Avoine.....	»	72 à 75	
Orge.....	»	95 à 98	
Sarrasin.....	»	92 à 95	
Son.....	»	61 à 62	
Fèves.....	»	» à »	
Farine.....		128 à 130	

### FOURRAGES

Foin, les 500 k. hors ville	50 » à 60 »
Paille —	65 » à 70 »
Foin, les 500 k. en ville	80 » à 90 »
Paille —	85 » à 95 »

### VINS

Prix nominaux

Muscadet 1 <sup>er</sup> choix, nu, 1923...	430 à 460
Muscadet 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1923...	400 à 430
Gros-plant 1 <sup>er</sup> choix, nu 1923	180 à 200
Gros-plant 2 <sup>e</sup> choix, nu, 1923	140 à 160

### BESTIAUX

Paris-La Villette, 4 septembre.

Espèces	Amenés	Vendus	Kilo sur pied		
			1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>
Bœufs.....	1.228	1.203	4 86	4 29	3 58
Vaches.....	600	585	4 86	4 07	3 41
Taureaux....	142	140	3 80	3 58	3 46
Veaux.....	1.240	1.205	6 54	6 18	5 06
Moutons....	6.744	6.650	6 75	5 65	5 40
Porcs.....	2.168	2.168	6 30	6 ..	5 30

## PRODUITS DIVERS

Sauf variations

### SAVONS (marques diverses)

Blanc, 72 % huile.....	330 »
Blancs, 64 ou 60 % huile.....	315 »
Bleu pâle.....	285 »
Les 100 k. en barres sur wagon Nantes ou en sortie d'octroi pour ½ caisse de 70 k. environ.	
Majoration de 2 fr. par 100 k. pour livraisons en morceaux de 500 grammes.	

Blanc, de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile en barres.....	318 »
Les 100 k. par caisses de 50 k. en sortie d'octroi ou sur wagon Nantes.	
Blanc de Marseille, qualité extra pure, 72 % huile, en morceaux... 320 »	

### HUILE A MANGER

Huile d'olive extra vierge garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	88 »
l'estagnon de 5 k.....	45 »
Huile de table extra douce La Délicate, l'estagnon de 10 k.....	66 »
l'estagnon de 5 k.....	34 »
Huile d'olive garantie pure, l'estagnon de 10 k.....	85 »
Huile de table La Cardinale, l'estagnon de 10 k.....	64 »

Franco toutes gares ou pris à Nantes.

## PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail

pouvant être fournis par le Syndicat

Tous ces prix sans engagement

Devant l'instabilité des cours de toutes les marchandises diverses que nous procurons habituellement à nos membres, nous ne pouvons garantir le maintien des prix portés sur un bulletin même pour 24 heures.

Aussi nous avisons nos adhérents que toutes les commandes que nous recevons d'eux seront exécutées aux cours du jour de la réception de leurs commandes et au mieux de leurs intérêts, sauf indication formelle et contraire de leur part.

Riz Saïgon N° 1.....	149 »
Riz Saïgon N° 2. Type Java.....	144 »
Riz Madagascar L. L.....	159 »
Brisures de riz N° 2 (Madagascar).	132 »
Brisures de riz 1 et 2, sacs de 100 k.	134 »
Farine basse de riz (sacs de 75 k.)	72 »
Remoulage de fèves (sacs de 75 k.)	72 »
Manioc en cossettes (sacs de 60 k.)	97 »
Manioc en farine (sacs de 65 k.)... manq.	
Pour porcelets.	

Les 100 kilos pris à Nantes ou sur wagon Nantes.

Diminution de 2 fr. par 100 kilos pour les marchandises prises à l'usine de Chantenay ou sur wagon Chantenay.

### TOURTEAUX EN FARINE ET DIVERS

Coprah en pains ou farine en sacs de 50 kilos.....	102 »
Arachides Rufisque blanc (sacs de 75 kilos).....	95 »
Arachides Rufisque courant (sacs de 75 kilos).....	91 »
Palmiste en farine (sacs de 50 k.)	75 50
Les 100 kil. logés wagon Nantes ou en magasin	
Issues de riz en sacs de 100 k.....	62 »
Les 100 kilos logés, sur wagon Nantes.	

Farine grasse de maïs PRIMA.....	105 »
Granulé condensé pour volailles...	81 »
Farine de viande.....	125 »
Poudre d'os alimentaire.....	65 »
Farine d'os alimentaire.....	70 »

Les 100 kilos logés, sur wagon Vertou.

Aliment mélassé P « Intensif ».....	50 »
Son mélassé.....	67 »
Les 100 kilos logés, en sacs de 75 kilos sur wagon Chantenay	

Avoine Plata.....	80 »
Avoine grise de pays... { sauf } 87 »	
Blé noir..... { variations } 125 »	
Orge d'Algérie..... { } 97 »	
Maïs de Bessarabie.....	94 50
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à Nantes	

### PRODUITS DES RAFFINERIES SAY

Mélasses Say, 80 % mélasses, logée en sacs de 75 kilos, les 100 kilos.....	49 »
Son mélassé Say, 50 % mélasses, logé en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	60 »
Paille Say, 50 % mélasses, logée en sacs de 50 kilos, les 100 kilos.....	41 »
Dosages en mélasses garantis sur facture.	
Sur wagon départ Paris et Pont-d'Ardres	

## CHATEAUBRIANT

Foire des 13-14 Septembre 1924

# TRACTEUR FORDSON

A l'occasion de la Foire des 13-14 Septembre prochain, M. Henri MATILE (successeur des Grands Garages de Bretagne, rue Racine, Nantes, Tél. 9.16) fera une Exposition du TRACTEUR FORDSON et se tiendra à la disposition des intéressés, pour toutes démonstrations pratiques qui lui seront demandées.

### C<sup>ie</sup> d'ASSURANCES GÉNÉRALES

Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par  
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE  
à ANCENIS et canton  
de CHAMPTOCEAUX par  
M. JUTEAU  
VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES  
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

### CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE des AGRICULTEURS DE FRANCE

SIÈGE SOCIAL :  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Société d'Assurances mutuelles contre les accidents de toute nature, fonctionnant sous le patronage de la Société des Agriculteurs de France.

La CAISSE SYNDICALE garantit contre les conséquences de la nouvelle loi sur les accidents agricoles et réassure les caisses locales.

S'ADRESSER :  
Inspecteur régionale : M. DARDE,  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)  
Agents Généraux : à Nantes, MM. de KERNARS et POISSON, 11, rue des Cadéniers, et dans tous les principaux cantons.

### Institut Anti-Arthritique de France 4, rue Dobrée, NANTES

#### FRAGMENT DE LETTRE

« Je suis heureux de publier mon attestation de guérison obtenue par les méthodes scientifiques appliquées à l'Institut Anti-Arthritique, 4, rue Dobrée. Je souffrais depuis 1 an de douleurs articulaires dans tous les membres. Agé de 20 ans et me trouvant, par suite de tristes circonstances, à la tête d'une exploitation agricole, je désespérai de pouvoir continuer mon travail tellement les souffrances étaient aiguës. J'entendis parler des résultats inespérés obtenus à Nantes par un malade guéri dans mon pays. Je me décidai donc à faire un long voyage pour expérimenter le traitement. Je puis affirmer que je ne regrette pas les sacrifices consentis, car les douleurs ont complètement disparu et j'ai pu reprendre mon travail. — M. J. C., de Toul-en-Roch, Brasparts, Finistère. »  
Consultations tous les jours, 4, rue Dobrée, de 9 heures à midi, de 14 à 17 heures, sauf dimanches et fêtes. Exceptionnellement, le mercredi, consultations de 8 à 10 heures du matin.  
Tous les mercredis, consultations à Saint-Nazaire, de 13 à 16 heures.  
Consultations à domicile sur demande.  
L'Institut Anti-Arthritique a son siège, 4, rue Dobrée, et ne peut être confondu avec aucun autre cabinet médical similaire.

### COFFRES-FORTS BAUCALÉ

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES  
Téléphone 12-10

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes de Coffres-Forts

### ALAMBIC COYAC - Nantes

14, rue Beauséjour  
— SON MODÈLE 1921 —  
de plus en plus simplifié, se recommande par son rendement et la qualité des eaux-de-vie fabriquées

### VOITURES D'ENFANTS

OCCASIONS ET NEUVES  
ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS  
MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

### POMPES A SOUTIRER LES VINS et à transvaser tout liquide Modèles à volant et à balancier

Moto-pompes, Échaudeuses pour futs, Bascules pèse tonneaux, etc.  
Tuyaux en caoutchouc et en toiles  
Tout l'article de caves, de chais, de tonnellerie

CHEZ  
**E. PILLORGET** 2, rue Guépin  
- NANTES -  
FABRIQUE DE BOUCHONS  
Compte Postal. 5649 — Tél. 15.86

### Assurances Agricoles

## J. DURAND-GASSELIN

3, rue Boileau - NANTES

### L'UNION

C<sup>ie</sup> d'assurances contre l'incendie

### ZURICH

C<sup>ie</sup> d'assurances contre les accidents

Agents dans tous les cantons

### Améliorez vos VINS avec les LEVURES SÉLECTIONNÉES César BOSS, de Besançon

Augmentation du bouquet, du degré alcoolique  
Meilleure tenue des vins. — 20 ANS DE SUCCÈS

Avec les LEVURES la fermentation est toujours parfaite

Retenez dès maintenant les quantités qui vous seront nécessaires pour les VENDANGES  
Livraison à la date que vous indiquerez

S'adresser à E. PILLORGET, Fabrique de Bouchons et d'Articles de Caves, 2, rue Guépin, NANTES. Tél. 15.86. Compte postal 5649.

BROCHURE EXPLICATIVE SUR DEMANDE  
Nota. — Les levures doivent être employées avant le départ de la fermentation.

### Si le prix de:

**30** FRs  
A L'HECTARE  
POUR VOTRE

## AZOTE

VOUS CONVIENT

essayez

## LA NITRAGINE

Demandez-nous les Copies de  
Lettres des Cultivateurs qui  
l'ont déjà employée.

281, Rue Saint-Honoré, Paris  
R. G. 210.810 Seine

### SACS

### LA TEXTILE FRANÇAISE

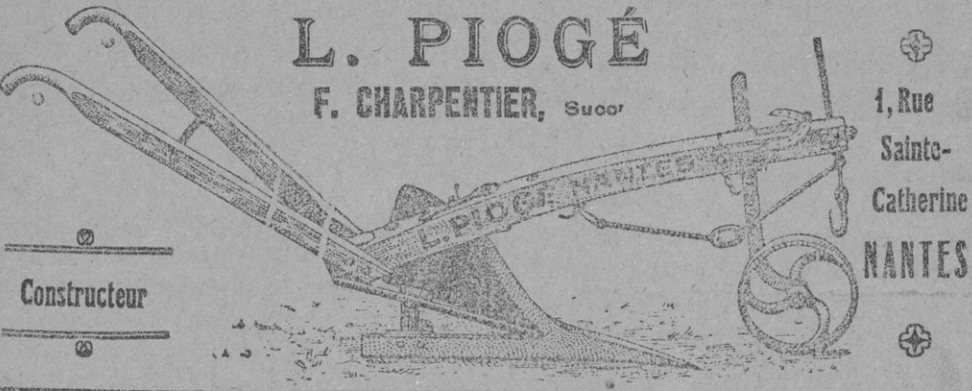
3, Rue du Calvaire - NANTES (Tél. 20.56)  
Ateliers et Entrepôts, 28 à 34, rue Henri Cochand  
A actuellement à la vente, des lots très importants de SACS NEUFS et D'OCCASION pour GRAINS FARINE, POMMES de TERRE, OIGNONS, MARRONS, etc  
Livraison immédiate — Prix sans concurrence

TOILES, FILS, FICELLES, BACHES

## L. PIOGÉ

F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

1, Rue  
Sainte-  
Catherine  
NANTES



## PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE

1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital — NANTES

O. PILLET, pharmacien — TÉLÉPHONE 9 08

DÉPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
— BAISSÉ DE PRIX —

## VIGNES AMÉRICAINES

Les plus beaux plants de vigne,  
meilleur marché que partout ailleurs,  
authenticité et sélection garanties.

### Etabl<sup>s</sup> Eugène GIRAULT

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

Jaunay-Clan (Vienne) — Téléph. N° 3 et 0.75

Exposition N° Paris 1911 : 1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or  
Hors Concours — Membre du Jury

60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES

Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de Pleds-Mères - Champs d'expériences

Catalogue prix-courant sur demande

La Maison accepterait Représentant sérieux



C'est aux Pépinières Girault  
que nous devons nos plus belles grappes.

## UNIVERSEL ENSACHEUR TRIOU

COUTE 75 FRs FRANCO  
RAPPORTE 20 FRs PAR JOUR

ÉTABLISSEMENTS "TRIOU" à MONTGERON (S.-&O.)

R. C. Corbeil 2.385. — M. Charles BERNARD, Représentant Régional, 66, boulevard d Saint-Aignan, NANTES